

Bienvenue à Hardinvast !

<http://www.mairiehardinvast.fr>

Médaille de la Famille Française

- Action sociale -

Publication le mercredi 20 octobre 2010

Fichier PDF créé le mardi 10 mai 2011



Les personnes désirant obtenir la médaille de la Famille Française doivent en faire la demande auprès de la Mairie avant le 7 janvier 2011. Le nombre d'enfants requis pour postuler à la médaille de la Famille Française est de quatre ou cinq pour la médaille de bronze, de six ou sept pour la médaille d'argent, et de huit ou plus pour la médaille d'or.